

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE 2021_046

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 novembre 2021

Nombre	
de Conseillers en exercice	14
de Présents	11
de Votants	14

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

**Chèques cadeaux de Noël
pour le personnel communal**

Etaient présents : ARENA Antoine, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, GASSEND Christian

Absents :

Excusés :

Procuration de : ESMIOL-PAUL Bénédicte par HAMOT Christine, PAGANI Virginie par CARLAVAN Lydie, HEYNDRIKX Kris par ARENA Antoine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Madame Lydie CARLAVAN, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 29/10/2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée que chaque année la commune offre un chèque cadeau d'une valeur de 100 € à chaque agent communal pour Noël.

Il propose de reconduire cette opération pour Noël 2021 et d'offrir un chèque de 50 € aux agents des écoles (remplaçante et apprentie) n'ayant pas accompli une année complète.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE d'offrir un chèque cadeau d'une valeur de 100 € à chaque agent communal pour Noël 2021 et un chèque de 50 € aux agents des écoles (remplaçante et apprentie) n'ayant pas accompli une année complète.

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire d'exécuter les dispositions prises.

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus
Le Maire,
Antoine ARENA

RF
Préfecture de Digne les Bains
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/11/2021
004-210400479-20211109-DE_2021_046-DE

